Image not found or type unknown

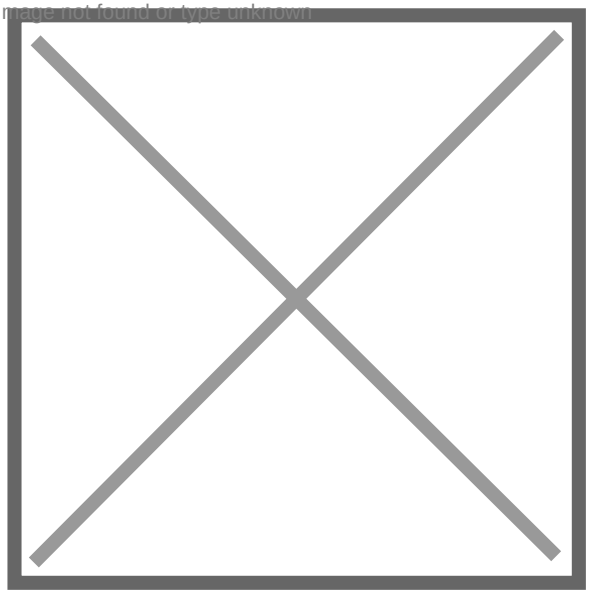

Droit, problème de carte grise

Par **lou**, le **18/04/2011** à **19:03**

Bonjour,
Je suis séparée depuis deux ans. J'ai conservé ma voiture et fini de payer le crédit mais la carte grise est à nos deux noms.
Suite à un vol de papiers, je dois refaire faire ma carte grise et ils demandent obligatoirement la pièce d'identité de mon ex qui refuse catégoriquement de me la fournir car nous sommes en très mauvais terme.
Je ne peux donc plus utiliser mon seul véhicule ou je roule sans carte grise et m'expose à une amende!
Que faire, comment puis-je obtenir ma nouvelle carte sans la pièce d'identité de mon ex ???
Merci d'avance à tous ceux qui peuvent me venir en aide

Par **mimi493**, le **18/04/2011** à **19:07**

La facture d'achat est à quel nom ?

Par **lou**, le **18/04/2011** à **19:16**

aux deux malheureusement
puis c'est un véhicule d'occasion, je n'ai plus le certificat de vente qui est à la préfecture

Par **mimi493**, le **18/04/2011** à **19:19**

Il faut donc lui proposer, par LRAR, de lui racheter le véhicule. Vous mettez dans le courrier le formulaire rempli de cession et vous lui dites que quand vous l'aurez, vous lui renverrez un chèque d'un montant de ...
S'il refuse, s'il ne répond pas, vous ne pourrez que saisir le tribunal d'instance

Par **lou**, le **18/04/2011** à **19:29**

il veut le véhicule gratuitement !
je suis donc bloquée, super !

Par **mimi493**, le **18/04/2011** à **21:18**

Alors proposez aussi dans votre LRAR, le rachat de votre part.
Sinon, vous l'assignez

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés